



ONTARIO'S WATCHDOG  
CHIEN DE GARDE DE L'ONTARIO

Le 4 mars 2014

Janice Wing, présidente  
Niagara District Airport Commission  
486, Niagara Stone Road  
Niagara-on-the Lake, ON L0S 1J0

**Objet : Plainte sur une réunion à huis clos**

Madame,

Je vous écris à la suite de notre conversation du 4 mars 2014 à propos des résultats de notre examen d'une plainte alléguant que la Niagara District Airport Commission (la Commission) pourrait avoir tenu une réunion à huis clos secrète pour discuter de la réponse à une requête d'accès à l'information dont elle était saisie.

Le plaignant a fourni à notre Bureau une copie d'une lettre adressée par la présidente Janice Wing au Bureau du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, confirmant que la Commission avait « officiellement approuvé d'accepter l'aide juridique de St. Catharines dans cette affaire ». Le plaignant s'est demandé quand la Commission avait pris cette décision, étant donné qu'il n'en avait pas vu trace dans les procès-verbaux des réunions publiques affichés sur le site Web.

Lors de son examen de cette plainte, notre Bureau a parlé avec vous ainsi qu'avec le gestionnaire de l'aéroport. Il a aussi obtenu et examiné la documentation pertinente des réunions et le Règlement de procédure de la Commission.

Vous avez expliqué à notre Bureau que cette demande d'accès à l'information avait été discutée lors d'une réunion publique extraordinaire le 19 décembre 2013. Vous et le gestionnaire de l'aéroport nous avez déclaré qu'un avis de cette réunion extraordinaire avait été communiqué (par le gestionnaire de l'aéroport) sur le site Web de l'aéroport vers 11 h le 17 décembre 2013. Conformément au Règlement de procédure de la Commission, un avis public de toutes les réunions extraordinaires doit être affiché sur le site Web de l'aéroport « au moins 48 heures avant la réunion ».

Le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2013, affiché sur le site Web de l'aéroport la semaine du 13 janvier 2014, indique ceci :

Bell Trinity Square  
483 Bay Street, 10<sup>th</sup> Floor, South Tower, Toronto, ON M5G 2C9  
483, rue Bay, 10<sup>e</sup> étage, Tour sud, Toronto (Ontario) M5G 2C9  
Tel./Tél. : 416-586-3300  
Facsimile/Télécopieur : 416-586-3485 TTY/ATS : 1-866-411-4211  
[www.ombudsman.on.ca](http://www.ombudsman.on.ca)

Facebook : [facebook.com/OntarioOmbudsman](https://www.facebook.com/OntarioOmbudsman) Twitter : [twitter.com/Ont\\_Ombudsman](https://twitter.com/Ont_Ombudsman) YouTube : [youtube.com/OntarioOmbudsman](https://www.youtube.com/OntarioOmbudsman)

La présidente Janice Wing a fait une mise à jour sur les dossiers du CIPVP [Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée] et la nouvelle requête d'accès à l'information... Sur proposition présentée par Gary Murphy, appuyée par John Ventresca, la question du CIPVP et les requêtes d'accès à l'information seront confiées par intérim à la Ville de St. Catharines.

Comme cette affaire a été discutée lors d'une réunion publique, pour laquelle un avis a été communiqué, nous ne procéderons pas plus avant au sujet de cette plainte.

Vous avez accepté d'inclure cette lettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion publique de la Commission, qui se tiendra le 13 mars 2014.

Nous vous remercions de votre coopération à notre examen.

Cordialement,

Yvonne Heggie  
Agente de règlement préventif  
Équipe d'application de la loi sur les réunions publiques